

L'EUROPE EN BREF



Lettre d'information bimensuelle de la délégation
Auvergne - Rhône-Alpes à Bruxelles



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

N°60 du 20 juillet 2018

UNE

DIALOGUES CITOYENS SUR L'AVENIR DE L'EUROPE : LE POINT EN RÉGION



Organisé sur le thème de la jeunesse, le dialogue citoyen du 2 juillet à Clermont-Ferrand a permis d'engager un réel débat avec le public.

Organisé par la Région Auvergne-Rhône-Alpes en partenariat avec le Comité européen des régions et la Commission européenne, ce débat citoyen a réuni Emmanuel FERRAND, Conseiller délégué aux fonds européens agricoles de la Région, Jean-François BARNIER, Maire du Chambon-Feugerolles et membre du Comité européen des régions et Audrey SORIA, membre de [Team Europe](#), réseau officiel des conférenciers de la Commission européenne.

Les interventions des élus ont permis de replacer le débat dans le contexte politique et les témoignages enthousiastes de jeunes, bénéficiaires de plusieurs dispositifs [d'Erasmus +](#) se sont succédés pour illustrer les échanges. Le soutien à ces dispositifs européens de mobilité porteurs d'une réelle valeur ajoutée pour les jeunes mais aussi pour les structures d'accueil est manifeste, ce qui n'a pas empêché cependant certaines critiques constructives pour l'avenir du programme (2021-2027).

Enfin, les participants ont pu répondre en direct à des questions sur l'avenir de l'Europe émanant à la fois des « [Réflexions sur l'Europe](#) » du Comité des régions et de la [consultation en ligne de la Commission européenne](#). N'hésitez pas à donner votre avis en répondant à ces questionnaires, dont les réponses seront prises en compte pour façonner l'Europe de demain. Le débat se poursuivra également sur le territoire à la rentrée en particulier [le 19 septembre à l'hôtel de Région à Lyon](#) sur l'avenir de la politique de cohésion, dialogue organisé en partenariat avec [l'AFCCRE](#) (association française du Conseil des Communes et Régions d'Europe).

A retenir également à l'automne, une initiative transfrontalière pilotée par les centres d'information [Europe direct \(CIED\) de Lyon](#) et [Grenoble](#) et trois partenaires italiens, qui se déclinera en l'organisation de trois débats de part et d'autre de la frontière. Le premier aura lieu à Chambéry le 1^{er} octobre.

ARTICLES

SEMAINE EUROPÉENNE DES VILLES ET DES RÉGIONS : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES



Les inscriptions à la Semaine européenne des Villes et des Régions sont désormais [ouvertes](#) !

La 16^{ème} Semaine européenne des Régions et des Villes (ex-Open days) aura lieu du 8 au 11 octobre prochains à Bruxelles. Evènement phare de la politique régionale européenne, ces rencontres seront tournées vers l'objectif d'« une politique de cohésion européenne forte après 2020 ».

Organisée par le Comité des Régions et la direction générale de la Politique régionale et urbaine de la Commission européenne, la semaine propose plus de 170 séances de travail en présence de 140 collectivités locales et régionales réunies au sein de 22 partenariats.

La bande annonce est [ici](#), le programme et les inscriptions [ici](#).

Comme chaque année la Région Auvergne-Rhône-Alpes y participera, avec des ateliers autour des technologies médicales, du numérique et de la Stratégie Macroalpine (voir Europe en bref n°56).

L'ACTION EUROPÉENNE ILLUSTRÉE AU FIL DES ÉTAPES DU TOUR DE FRANCE



La Commission européenne profite du Tour de France cycliste pour communiquer sur ses financements en région.

Quelle meilleure vitrine qu'un évènement sportif majeur comme le Tour de France cycliste pour communiquer sur les projets financés par l'Union européenne dans les territoires ?

Retrouvez les actions concrètes de l'Europe au fil des étapes de la course, en cliquant [ici](#), étant précisé que les étapes 10 (Annecy/Le Grand Bornand), 11 (Albertville/La Rosière-Espace San Bernardo), 12 (Bourg-Saint Maurice-les-Arcs/L'Alpe d'Huez), 13 (Bourg d'Oisans/Valence) et 14 (Saint-Paul-Trois-Châteaux/Mende) passent cette année sur le territoire régional.

DIRECTIVE DROIT D'AUTEUR : LE PARCOURS DU COMBATTANT



Après 2 ans de négociations, les députés européens brandissent un carton jaune.

Les eurodéputés réunis en session plénière à Strasbourg, le 5 juillet, [ont refusé de donner le feu vert](#) à l'ouverture des négociations avec le Conseil sur la réforme européenne du droit d'auteur sur base du compromis présenté par la commission des affaires juridiques du Parlement européen.

L'objectif de cette réforme, [proposée par la Commission en septembre 2016](#), est d'adapter la législation européenne du droit d'auteur -qui [date de 2001](#)- à l'ère de la révolution numérique. Si elle est largement soutenue par les créateurs, les artistes ou les éditeurs de presse, les géants du numérique et militants de la liberté sur Internet y sont farouchement opposés.

Au terme d'un intense lobbying de ces derniers auprès des eurodéputés, 318 se sont prononcés contre, 278 pour et 31 se sont abstenus. Le texte n'est pour autant pas mis à l'écart puisqu'il fera l'objet d'un débat, d'amendements et d'un vote lors de la prochaine session plénière de septembre.

MISSION PARLEMENTAIRE « LOUP » DANS LES ALPES



Objectif pour les députés de la commission environnement du Parlement européen : donner la parole aux acteurs de terrain sur la problématique du loup dans les Alpes françaises.

Après avoir réuni les parlementaires nationaux à Bruxelles, le 15 mai dernier, pour débattre avec eux du pastoralisme et de la cohabitation avec le loup (voir Europe en bref n°57), des parlementaires européens de plusieurs États membres parmi lesquels [Michel Dantin](#), eurodéputé de la circonscription Sud-est, se sont rendus sur le terrain pour rassembler des informations auprès des acteurs concernés sur le territoire. La question qui se pose est comment améliorer la cohabitation entre les grands carnivores, espèces protégées et les populations locales dans les Alpes françaises. Par à cette expérience de terrain, les eurodéputés espèrent alimenter le débat au niveau européen et faire avancer la réglementation.

QUALITÉ DE L'EAU : DES PROGRÈS À POURSUIVRE



L'Agence européenne pour l'environnement publie son second rapport sur l'état de l'eau dans l'Union et il est mitigé.

Le second [rapport](#) de [l'Agence européenne de l'environnement](#) qui s'intéresse à la qualité de l'eau, repose sur la surveillance d'environ 130 000 masses d'eau réparties à travers toute l'Union et couvre la période 2010/2015. Des problèmes subsistent en matière de qualité de l'eau en dépit des efforts consentis par les États, et qualifiés de « considérables ».

En effet, les progrès en matière de traitement des eaux usées, la réduction du ruissellement des polluants agricoles, le démantèlement des obstacles pour la circulation de la faune et les efforts de requalification des écosystèmes aquatiques portent leurs fruits puisque « 30% des lacs, rivières, estuaires et eaux côtières surveillés ont atteint au minimum un bon ou très bon état écologique, tel que prévu par la [directive cadre sur l'eau de l'UE](#) » pendant la période précitée.

Les comparaisons entre États membres ne sont pas à l'ordre du jour, notamment en raison des différences entre méthodes de calcul, mais l'étude met en lumière la difficulté de recouvrer de bons niveaux écologiques dans les zones densément peuplées et/ou densément cultivées. Le mercure, notamment, reste la substance la plus souvent rencontrée en matière de pollution de l'eau.

DES AIDES EUROPÉENNES POUR D'ANCIENS EMPLOYÉS D'AIR FRANCE

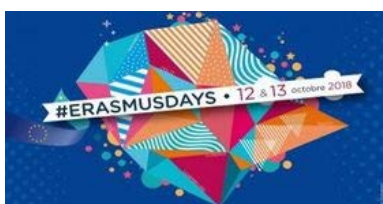


Au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation, la Commission européenne apporte son aide à d'anciens employés d'Air France.

À la demande de la France, l'Union européenne s'apprête à débloquer 9,8 millions d'euros afin de soutenir 1858 employés licenciés par Air France. Ces derniers sont pour la plupart âgés de plus de 55 ans et résident principalement dans les Régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Ce fonds contribuera à financer des actions visant à leur trouver un nouvel emploi.

Depuis 2006, le [Fonds européen d'ajustement à la mobilisation](#) (FEM) soutient les travailleurs européens souffrant de l'ouverture de l'économie à la mondialisation en les aidant à se réinsérer dans le marché du travail. Pour la période 2014-2020, ce fonds dispose d'un budget annuel de 150 millions d'euros. La Commission a proposé son renforcement [pour la période 2021-2027](#).

ERASMUS DAYS 2018



À l'occasion de la deuxième édition des [Journées Erasmus](#), de multiples événements seront organisés dans toute l'Europe les 12 et 13 octobre 2018 afin de promouvoir ce dispositif d'aide à la mobilité européenne.

Suite au succès de la première édition des Erasmus Days ayant réuni plus de 500 événements, la Commission européenne renouvelle cette initiative. Ces journées seront l'occasion de communiquer sur le programme Erasmus et de valoriser ses résultats tout en favorisant le partage d'expériences. Les nombreux événements organisés à travers l'Europe se déclineront sous la forme d'expositions photos, de concerts, de représentations théâtrales, de portes ouvertes d'établissements scolaires, ou encore de témoignages. En outre, des dialogues sur l'Europe avec les citoyens auront lieu sur les thèmes de l'éducation, la formation, la mobilité et les valeurs européennes.

Pour organiser un événement, il suffit de s'inscrire sur la [plateforme en ligne](#) dédiée aux Erasmus Days.

RUBRIQUES



LE SAVIEZ-VOUS ?

INTERREG SUDOE : TROISIÈME APPEL OUVERT

Le programme de coopération transnationale [SUDOE a lancé son troisième appel à projets](#). La soumission des candidatures sur la plateforme électronique sera effective du 3 au 21 septembre 2018. Cet appel à projets doté de 22,9 millions d'euros est ouvert uniquement sur les axes « compétitivité des PME », « économie faible en carbone » **et** « lutte contre le réchauffement climatique ». Dernière chance de présenter un projet sur ces 3 axes, qui ne seront plus ouverts à l'avenir !

POUR OU CONTRE L'HEURE D'ÉTÉ ? EXPRIMEZ-VOUS

Compte-tenu des constantes remises en cause par certains membres du Parlement européen et/ou par certains États membres, du passage à l'heure d'été, la Commission européenne a ouvert depuis le 4 juillet une consultation sur le sujet. Si vous le souhaitez, exprimez-vous [ici](#).

PRIX EUROPÉEN DE LA RÉGION ENTREPRENEURIALE 2019

Le Comité des Régions [a décerné](#), pour 2018, [le prix européen de la Région entrepreneuriale](#) à la Région espagnole des Asturies pour la restructuration de son modèle économique en faveur des entreprises à la Région néerlandaise de La Gueldre pour son positionnement en faveur de la recherche et l'Innovation et enfin à la Région grecque de la Thessalie pour la régénération de son économie. Pour mémoire, ce label est un accélérateur de communication, mais il n'est doté d'aucun financement particulier pour les lauréats.



L'EUROPE À VOTRE PORTÉE

Votre ville cherche une reconnaissance pour ses efforts dans le domaine de l'environnement ?

L'appel à candidatures pour la capitale verte européenne 2021 et les feuilles vertes européennes 2020 ont été publiés. Retrouvez les [ici](#) ainsi que tous les appels à propositions en cours, recherches de partenaires et consultations publiques de la Commission européenne.

Pensez également à consulter les appels à projets du site [l'Europe s'engage en région Auvergne-Rhône-Alpes](#).

DICO DE L'EUROPE



INTERREG

Financé par le [FEDER](#), le programme [Interreg](#) a été conçu pour amoindrir les disparités régionales en favorisant la coopération interrégionale. Toutes les Régions européennes sont considérées comme éligibles, et sur leurs territoires, opérateurs privés comme acteurs publics peuvent participer à des projets Interreg. Plusieurs programmes d'action concernent spécifiquement notre région : [ALCOTRA](#), [Interreg franco-suisse](#), [Interreg espace alpin](#), et [SUDOE](#).

BRUXELLES DANS NOTRE RÉGION



TECHNOLOGIES MÉDICALES : LANCEMENT DU PROJET MEDTECH4EUROPE À LYON

Les 25 et 26 juin 2018, la Région, chef de file du projet, a accueilli ses partenaires.

Le but de [ce projet Interreg Europe](#) doté de 1,7 million d'euros (dont 85% du FEDER) est d'améliorer les politiques régionales de recherche et d'innovation dans le domaine des technologies médicales afin de faciliter l'accès des entreprises régionales, en particulier les PME, à l'innovation, ainsi que de structurer un réseau européen.

On compte parmi les partenaires du projet la Lombardie (Italie), le Bade-Wurtemberg (Allemagne), la Haute-Silésie (Pologne), la Transdanubie du sud (Hongrie), la région d'Helsinki (Finlande), la région de Copenhague (Danemark), la Province du Limburg (Pays-Bas) et le CEA de Grenoble, en tant que conseiller. A noter qu'en Auvergne-Rhône-Alpes, sont associés également : Lyonbiopôle, Minalogic, le CHU de Grenoble, l'Université Grenoble Alpes, le Cetim et l'École des mines de Saint-Etienne.

Cette première réunion a permis aux partenaires d'apprendre à se connaître et d'exprimer leurs attentes vis-à-vis du projet. Le deuxième jour, un atelier méthodologique animé par le CEA de Grenoble a permis à tous les partenaires de se mettre d'accord pour réaliser un état des lieux des technologies médicales dans chacune des régions.



LE CESER À DRESDE À LA DÉCOUVERTE DES BONNES PRATIQUES DE TRANSITION NUMÉRIQUE

Euroscepticisme, avenir de l'Europe, élections européennes...

Autant de défis rencontrés par l'Europe, et sur lesquels les citoyens sont invités à s'exprimer à travers des « dialogues » ou « consultations ». Prochaine date, le 10 juillet à l'Hôtel de Région à Lyon (CESER).

Le but de [ce projet coordonné par le Conseil économique et social flamand](#) et financé par [le volet transnational du FSE](#) est d'échanger les connaissances, les bonnes pratiques et le savoir-faire sur la numérisation et le rôle des partenaires sociaux dans la transition vers le numérique.

Lors de la première journée à Dresde, différents intervenants allemands ont présenté la stratégie de digitalisation dans des entreprises du secteur de la chimie ainsi que les actions dans ce domaine du centre de formation de la chimie de Dresde, partenaire du projet. Les partenaires internationaux ont ensuite présenté les initiatives de chaque région en matière de digitalisation, en particulier pour la formation et l'éducation.

La deuxième journée a permis grâce à deux visites d'une entreprise et d'une université de mieux comprendre les impacts de la digitalisation sur le fonctionnement de cette entreprise ainsi que sur l'enseignement et les méthodes pédagogiques.

La prochaine table ronde aura lieu à Prague les 27 et 28 novembre sur le thème : « Digitalisation et marché du travail ».

NOTRE RÉGION À BRUXELLES



8 RÉGIONS POUR L'INNOVATION DANS LE THERMALISME

Coup d'envoi du projet InnovaSPA à Bruxelles.

Les régions thermales de Hongrie, Lettonie, Pologne, Lituanie, Portugal et Slovénie participent aux côtés d'Auvergne-Rhône-Alpes, au développement du thermalisme, à travers [ce projet Interreg Europe](#).

Sous la houlette de l'association Thermauvergne, chef de file du projet, ces 8 partenaires européens étaient réunis à Bruxelles le 18 juillet pour leur réunion de lancement. L'objectif est de procéder à une étude comparative dans les différentes régions pour proposer, au cours d'une seconde phase de travaux, un plan d'actions pour faire bénéficier le secteur des innovations de santé. Le projet, financé à 84% par le FEDER, recevra 1,13 millions d'euros.



LA RÉGION PILOTE D'UN ATELIER À LA CONFÉRENCE WIRE À INNSBRUCK

Comme chaque année, la Commission européenne (DG Recherche) a organisé la conférence WIRE (semaine des Régions innovantes en Europe) pour valoriser les pratiques régionales au niveau européen sur l'innovation.

[L'édition 2018](#) était organisée en Autriche, dans la Région du Tyrol, à Innsbruck. En parallèle des plénières où la Commission a pu présenter les premières ébauches du futur programme-cadre pour la recherche et l'innovation (Horizon Europe) se sont tenues différentes sessions organisées par les Régions.

Auvergne-Rhône-Alpes a organisé avec [ERRIN](#) (European Regions for Research and Innovation) un atelier sur les écosystèmes régionaux d'innovation. Ce groupe de travail s'est penché sur la manière d'utiliser les politiques et instruments existants de l'UE de manière coordonnée afin de soutenir la transformation industrielle au niveau territorial. Des exemples pratiques sur les écosystèmes d'innovation régionaux des régions alpines (Lombardie, Bavière, Trento, Auvergne-Rhône-Alpes) ont été présentés pour souligner l'importance de la coopération interrégionale et pour faire des propositions en vue d'une synergie plus poussée et d'une meilleure coordination entre les différents programmes européens. A ce titre, le pôle Viameca a présenté le projet INTERREG espace alpin [BifocAlps](#) comme exemple d'une utilisation réussie de ces programmes.

Nous vous souhaitons un bel été et vous donnons rendez-vous à la rentrée.



Délégation de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

62, rue du Trône - B-1050 Bruxelles

Tél. (ligne française) +33 (0) 4 26 73 61 02

Tél. (ligne belge) +32 (0) 2 282 00 20

[Ecrire à la délégation](#)